

MARCHE N° 2021089

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DECHETERIE DE SOUCHE A NIORT (79)

Lot 1 Déconstruction, désamiantage, terrassement, VRD, Génie civil

Avenant n°3

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 26 septembre 2022

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, la société EIFFAGE Route Sud-Ouest, sis ZAC de Belle Aire Nort – Rue Christophe Collomb à AYTRE (17441), SIRET 399 307 370 00219,

d'autre part,

Vu :

- le marché n° 2021089 relatif à la construction de la déchèterie de Souché à Niort (79), lot 1 Déconstruction, désamiantage, terrassement, VRD et Génie civil, signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et EIFFAGE Route Sud-Ouest et notifié le 23/09/2021 ;
- la délibération du Conseil d'Agglomération autorisant la signature du présent avenant ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIIT

Certaines adaptations s'avèrent nécessaires, telles que la reprise des bordures d'entrée de la rue Vaumorin au droit des entrées déchèterie et la pose de bornes bélier pour protéger le auvent du local tri.
Ces modifications entraînent des évolutions financières du marché.

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites aux devis LVA22128 et LVA22100 annexés.

ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHE

Le montant du marché est modifié comme suit :

	Montant initial + avts précédents	Montant de l'avenant	Montant total
Montant € HT	886 592,96	3 477,64	890 070,60
TVA 20 %	177 318,59	695,53	178 014,12
Montant total € TTC	1 063 911,55	4 173,17	1 068 084,72

ARTICLE 3 - ANNEXES

Le présent avenant comporte deux (2) annexes.

Toutes les clauses non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,
Le titulaire

A Niort, le,
Le représentant légal de la CAN

MARCHE N° 2021090

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DECHETERIE DE SOUCHE A NIORT (79)

Lot 2 Bâtiments (bâtiments gardiens et tri)

Avenant n°3

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 26 septembre 2022

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, EGDC sis ZI de Longchamp à CERIZAY (79140), SIRET 626 520 126 00097

d'autre part,

VU :

- le marché n° 2021090 relatif à la construction de la déchèterie de Souché à Niort (79), lot 2 Bâtiments (bâtiments gardiens et tri), signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et EGDC et notifié le 23/09/2021 ;
- la délibération du Conseil d'Agglomération autorisant la signature du présent avenant ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUI

Certaines adaptations s'avèrent nécessaires, telles que la mise en peinture sur les parpaings bruts visibles du public du local tri.

Ces modifications entraînent des évolutions financières du marché.

IL EST CONVENU CE QUI SUI :

ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites au devis en date du 21/06/2022.

ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHE

Le montant du marché est modifié comme suit :

	Montant initial + avts précédents	Montant de l'avenant	Montant total
Montant € HT	782 955,74 €	3 976,73	786 932,47
TVA 20 %	156 591,15 €	795,35	157 386,49
Montant total € TTC	939 546,89 €	4 772,08	944 318,96

ARTICLE 3 - ANNEXES

Le présent avenant comporte 1 annexe.

Toutes les clauses non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,
Le titulaire

A Niort, le,
Le représentant légal de la CAN

MARCHE N° 2021091

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DECHETERIE DE SOUCHE A NIORT (79)

Lot 3 Espaces verts, clôtures et portails

Avenant n°3

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 26 septembre 2022

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, ID VERDE sis ZI Prin-Deyrançon – Clos du Grand Chemin à PRIN-DEYRANCON (79210), SIRET 339 609 661 01103,

d'autre part,

Vu :

- le marché n° 2021091 relatif à la construction de la déchèterie de Souché à Niort (79), lot 3 Espaces verts, clôtures et portails, signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et ID VERDE et notifié le 23/09/2021 ;
- la délibération du Conseil d'Agglomération autorisant la signature du présent avenant ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIIT

Certaines adaptations s'avèrent nécessaires, telles que la mise en place de toile biodégradable sous paillage et l'ajout de plaques de soubassement sous clôture coté atelier voirie.

Ces modifications entraînent des évolutions financières du marché.

IL EST CONVENU CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1 - MODIFICATION DES PRESTATIONS

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations décrites au devis n° 36-0722/065.

ARTICLE 2 - MONTANT DU MARCHE

Le montant du marché est modifié comme suit :

	Montant initial + avts précédents	Montant de l'avenant	Montant total
Montant € HT	179 853,63 €	5 229,80	185 083,43
TVA 20 %	35 970,73 €	1 045,96	37 016,69
Montant total € TTC	215 824,36 €	6 275,76	222 100,12

ARTICLE 3 - ANNEXES

Le présent avenant comporte 1 annexe.

Toutes les clauses non modifiées par le présent avenant demeurent inchangées.

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,
Le titulaire

A Niort, le,
Le représentant légal de la CAN